



## Rapport d'activité 2024

### Le mot du président

Mesdames, Messieurs,

Après avoir bouclé une année riche en événements et importante pour notre association, il est temps d'en faire le bilan.

L'année 2024 a en effet été marquée par un nouvel élan donné à l'ATHC. Au mois de mars, nous avons pu officiellement reprendre l'ABDe 4/4 5 du Martigny – Orsières au Bahnmuseum Kerzers – Kallnach (BMK). Le mois suivant, elle a pu être déplacée et transférée à la gare voisine de Lyss. C'est dans cette gare que nous avons enfin pu commencer les travaux sur la machine. Ceci a permis de donner une dimension plus concrète à notre projet. Dans ce contexte, notre association a gagné plusieurs membres, tant actifs que passifs.

Les années à venir seront quant à elle consacrées aux travaux de restauration de notre vaillante automotrice, ainsi qu'à quelques circulations avec du matériel d'autres compagnies, afin de nous faire connaître et alimenter les caisses de l'association.

Ces nouvelles réjouissantes sont à nuancer avec l'impossibilité de récupérer le wagon postal Zi 240 (ex-PTT) qui s'est avéré en trop mauvais état pour un transport par le rail. Notre budget ne permettant pas d'envisager un transfert par la route, nous avons pris la décision de laisser ce wagon au BMK.

En tant que président, j'aimerais encore remercier tous nos membres qui nous permettent de poursuivre cette aventure et sans qui, notre association ne pourrait pas exister.



Figure 1 : Walter Ruetsch



## Projet de restauration de l'ABDe 4/4 5

Au mois de mars 2024, l'ABDe 4/4 5 a officiellement été cédée à l'ATHC. Elle a également été réimmatriculée et porte désormais le numéro international (UIC) à douze chiffres : ABDe 4/4 94 85 7 578 005-1 CH-ATHC.

Le 28 avril 2024, après vingt-deux ans passés au sein du BMK, notre automotrice a quitté définitivement le musée en plein air au crochet de la BDe 4/4 201 de l'association Verein Pendelzug Mirage (VPM). Ses premiers tours de roue après un long sommeil se sont déroulés sans le moindre souci technique, prouvant par la même occasion que son état mécanique est encore acceptable. En outre, ce transfert a marqué un tournant pour l'association : les travaux concrets de restaurations d'un véhicule historique ont pu enfin débuter.

À Lyss, au cours de quelques journées de travail, nous avons procédé au démontage de plusieurs éléments et plusieurs analyses ont été effectuées, afin de mieux connaître l'état du véhicule et déterminer les mesures à prendre, ainsi que leur coût.

Nous remercions l'association Verein Pacific 01 202 qui nous a mis à disposition ses installations et sa locomotive de manœuvre. Leur fosse nous a permis de faire la visite de la partie inférieure de notre machine et nous avons profité de l'occasion pour nettoyer la caisse à l'aide d'un nettoyeur haute pression.



Figure 2 : ATHC



## Projet de restauration du Zi 240 PTT

En parallèle de la reprise de l'ABDe 4/4 5, l'ATHC prévoyait de sauvegarder l'ancien fourgon postal PTT Zi 240 de 1931, transformé plus tard en wagon atelier de la compagnie bernoise EBT. Malheureusement, une inspection plus poussée des organes de roulement a laissé apparaître qu'un transport par le rail représentait une prise de risque trop importante. Un transport par la route aurait été envisageable, mais le coût de l'opération aurait été bien trop élevé pour notre petite association, sans parler du stockage sur quelque terrain.

Au vu de ces différents éléments, décision a donc été prise de ne pas reprendre ce fourgon postal. Ce véhicule, pourtant de grande valeur historique, finira donc probablement par être démolí au cours de l'année 2025.

## Démarches administratives

Les démarches pour l'obtention d'un Certificat de Sécurité (CerSec) ont été mises en pause temporairement. En effet, pour maintenir un CerSec en activité, il est nécessaire d'attester de revenus permettant de garantir l'entretien sécuritaire des véhicules. Actuellement, l'ATHC ne dispose d'aucun véhicule en état de marche et la majeure partie de ses fonds est destinée à financer la restauration de l'ABDe 4/4 5. D'entente avec l'OFT, il a donc été décidé de stopper ces démarches.

Pour les transferts et les manœuvres, nous travaillons désormais avec la société TR TransRail de Frauenfeld. Cette société nous permet de louer une voie à Lyss et d'effectuer les manœuvres nécessaires.

En outre, l'association a déposé auprès du Canton du Valais une demande de classement de l'ABDe 4/4 5 au patrimoine cantonal. Ce statut permettrait de garantir la protection du véhicule, même en cas de difficultés de l'ATHC. De plus, la valeur du véhicule s'en trouverait justifiée et permettrait d'avoir une plus grande légitimité dans nos demandes de soutien financiers auprès des fondations et du public.



## Rapport financier

Durant l'année 2024 nous avons pu débuter la recherche de fonds pour la restauration de notre automotrice. Une campagne de financement participatif a été lancée et celle-ci a été bouclée avec succès. De plus trois fondations ainsi que trois communes nous font confiance et nous ont alloué des fonds pour la révision de notre véhicule.

En annexe vous trouverez le bilan comptable de l'exercice 2024.

L'exercice a été bouclé sur un bilan très positif grâce aux fonds qui ont été alloués pour nos travaux.

## Programme 2025

Le programme de l'année 2025 sera axé sur les travaux de restauration de l'ABDe 4/4 5.

À la fin de l'année 2024, une voie dans le dépôt de Vallorbe s'est libérée. Notre association a manifesté son intérêt pour cette voie et après de multiples échanges avec les CFF, nous avons pu en obtenir la location sur dix-sept mètres. Le transfert de l'automotrice en direction de Vallorbe est prévu pour mars 2025.

Les prochains travaux à effectuer seront le désamiantage de l'un des deux compartiments électriques. Une fois cette opération effectuée, les travaux sur la partie électrique, la carrosserie et les intérieurs pourront débuter. Une fois la location de la voie en dépôt garantie sur le long terme, les bogies pourront être révisés à leur tour.



Figure 3 : ATHC



## Organisation

### Comité

Président : Vincent Cuevas

Vice-président : Armand Progin

Responsable technique : Tanguy Ruchti

Suppléant au responsable technique : Alexandre Thévoz

Marketing et communication : Noah Olivet

### Membres

10 membres actifs, 9 membres bienfaiteurs

# Résultat et bilan

<b>Charges</b>	
<b>Poste</b>	<b>Total</b>
Faîtière HECH	702,70 CHF
Frais	3 884,98 CHF
Divers	0,00 CHF
<b>Total charges</b>	<b>4 587,68 CHF</b>

  

<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>84 740,97 CHF</b>
-------------------------------	----------------------

<b>Produits</b>	
<b>Poste</b>	<b>Total</b>
Cotisations	750,00 CHF
Soutiens	88 578,65 CHF
Divers	0,00 CHF
<b>Total produits</b>	<b>89 328,65 CHF</b>

<b>Actif</b>	
<b>Poste</b>	<b>Total</b>
Caisse	0,00 CHF
Banque Raiffeisen	96 361,76 CHF
Actifs de régularisation	0,00 CHF
<b>Total actif</b>	<b>96 361,76 CHF</b>

<b>Passif</b>	
<b>Poste</b>	<b>Total</b>
Capital initial	11 620,79 CHF
Dettes	0,00 CHF
Passifs de régularisation	0,00 CHF
Bénéfice de l'exercice	84 740,97 CHF
<b>Total passif</b>	<b>96 361,76 CHF</b>

<b>Fortune</b>	
Capital initial	11 620,79 CHF
Résultat de l'exercice	84 740,97 CHF
Capital fin 2024	<b>96 361,76 CHF</b>

Le président  
Vincent Cuevas

*Cuevas Vincent*

Le vice-président  
Armand Progin

*AP*

Rubrique	Date	Libellé	Débit	Crédit	Solde
	01.01.2024	SAN			11 620,79
Soutiens	04.01.2024	Don Thorsten Kohl	200,00		11 820,79
Soutiens	08.01.2024	Don Couchepin Pascal Roger	1 000,00		12 820,79
Cotisations	01.02.2024	Cotisation Aellen Julien	100,00		12 920,79
Soutiens	01.02.2024	Don Aellen Julien	100,00		13 020,79
Cotisations	04.03.2024	Cotisation Thévoz Alexandre	100,00		13 120,79
Cotisations	04.03.2024	Cotisation Progin Armand	100,00		13 220,79
Frais	04.03.2024	Extraits Progin A.		35,20	13 185,59
Soutiens	04.03.2024	Don Aellen Julien	200,00		13 385,59
HECH	11.03.2024	Assurance HECH		452,70	12 932,89
Frais	11.03.2024	Inscription Registre Commerce		554,70	12 378,19
Soutiens	28.04.2024	Soutien Stiftung Industriekultur	500,00		12 878,19
Cotisations	02.04.2024	Cotisation Ruchti Tanguy	100,00		12 978,19
Frais	02.04.2024	Extraits Ruchti T.		35,20	12 942,99
Cotisations	02.04.2024	Cotisation Burnier Gil	100,00		13 042,99
Soutiens	09.04.2024	Don Salamin Albin	100,00		13 142,99
Soutiens	11.04.2024	Don Hadorn Gérald	200,00		13 342,99
Soutiens	15.04.2024	Soutien Commune d'Orsières	1 500,00		14 842,99
Frais	17.04.2024	location compresseur		199,00	14 643,99
Soutiens	24.04.2024	Don Bernard Philippe Daniel	1 075,00		15 718,99
Soutiens	29.04.2024	Don Tornay Monique	100,00		15 818,99
Soutiens	17.05.2024	Soutien Fondation Ernest Dubois	10 000,00		25 818,99
Cotisations	23.05.2024	Cotisation Cuevas Vincent	100,00		25 918,99
Soutiens	23.05.2024	Don Cuevas Vincent	150,00		26 068,99
Frais	28.05.2024	Sillons transfert Kallnach - Lyss		2 365,00	23 703,99
Soutiens	28.05.2024	Don Rupen Franz	250,00		23 953,99
Soutiens	03.06.2024	Don Hérold Nicolas	100,00		24 053,99
Frais	04.06.2024	Sacs		180,53	23 873,46
Frais	04.06.2024	Sous-verres et tasses		403,00	23 470,46
Soutiens	04.06.2024	Soutien Commune de Val de Bagnes	1 500,00		24 970,46
Soutiens	06.06.2024	Don Progin J. et Vollenweider Pr	300,00		25 270,46
HECH	18.06.2024	Cotisation HECH		250,00	25 020,46
Soutiens	25.06.2024	Parrainage Raiffeisen	1 260,00		26 280,46
Soutiens	01.07.2024	Crowdfunding	5 341,95		31 622,41
Soutiens	18.07.2024	Soutien Fondation Philanthropique	25 000,00		56 622,41
Soutiens	06.08.2024	Don anonyme	100,00	1,30	56 721,11
Soutiens	19.08.2024	Soutien Stiftung Zum Delphin	1 000,00		57 721,11
Soutiens	23.09.2024	Vente sac	10,00		57 731,11
Soutiens	02.10.2024	Soutien Ernst Goehner Stiftung	25 000,00		82 731,11
Caisse	25.10.2024	Caisse bourse St-Maurice		400,00	82 331,11
Caisse	25.10.2024	Billets bourse St-Maurice		50,00	82 281,11
Caisse	28.10.2024	Versement caisse bourse St-Mau	413,00		82 694,11
Caisse	28.10.2024	Versement billets bourse St-Mau	130,00		82 824,11
Soutiens	04.11.2024	Soutien Commune Sembrancher	1 000,00		83 824,11
Cotisations	04.11.2024	Cotisation Progin Thomas	150,00		83 974,11
Frais	15.11.2024	Taxe carte		50,00	83 924,11
Soutiens	23.12.2024	Soutien Fuchs Eugster Stiftung	12 500,00		96 424,11
Frais	30.12.2024	Taxe tenue des comptes		60,00	96 364,11

Rubrique	Date	Libellé	Débit	Crédit	Solde
Frais	31.12.2024	Taxe versement en espèces		2,35	96 361,76
		Boulement	-		<b>96 361,76</b>
		<b>Totaux</b>	<b>89 779,95</b>	<b>5 038,98</b>	

Date	Libellé	Actif	Passif
	<b>Totaux</b>	-	-

## Cotisations

Date	Libellé	Charges	Produits	Solde
01.02.24	Cotisation Aellen Julien		100,00	100,00
04.03.24	Cotisation Thévoz Alexandre		100,00	200,00
04.03.24	Cotisation Progin Armand		100,00	300,00
02.04.24	Cotisation Ruchti Tanguy		100,00	400,00
02.04.24	Cotisation Burnier Gil		100,00	500,00
23.05.24	Cotisation Cuevas Vincent		100,00	600,00
04.11.24	Cotisation Progin Thomas		150,00	750,00
	<b>SPB Bénéfice</b>	<b>750,00</b>		
	Totaux	750,00	750,00	

<b>Date</b>	<b>Libellé</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Solde</b>
04.01.24	Don Thorsten Kohl		200,00	200,00
08.01.24	Don Couchepin Pascal Roger		1 000,00	1 200,00
01.02.24	Don Aellen Julien		100,00	1 300,00
04.03.24	Don Aellen Julien		200,00	1 500,00
28.03.24	Soutien Stiftung Industriekultur		500,00	2 000,00
09.04.24	Don Salamin Albin		100,00	2 100,00
11.04.24	Don Hadorn Gérald		200,00	2 300,00
15.04.24	Soutien Commune d'Orsières		1 500,00	3 800,00
24.04.24	Don Bernard Philippe Daniel		1 075,00	4 875,00
29.04.24	Don Tornay Monique		100,00	4 975,00
17.05.24	Soutien Fondation Ernest Dubois		10 000,00	14 975,00
23.05.24	Don Cuevas Vincent		150,00	15 125,00
28.05.24	Don Rupen Franz		250,00	15 375,00
03.06.24	Don Herold Nicolas		100,00	15 475,00
04.06.24	Soutien Commune Val de Bagnes		1 500,00	16 975,00
06.06.24	Don Progin J. et Vollenweider Prog		300,00	17 275,00
25.06.24	Parrainage Raiffeisen		1 260,00	18 535,00
01.07.24	Crowdfunding		5 341,95	23 876,95
18.07.24	Soutien Fondation Philanthropique Famille Sandoz		25 000,00	48 876,95
06.08.24	Don Anonyme	1,30	100,00	48 975,65
19.08.24	Soutien Stiftung Zum Delphin		1 000,00	49 975,65
23.09.24	Vente sac		10,00	49 985,65
02.10.24	Soutien Ernst Goehner Stiftung		25 000,00	74 985,65
27-28.10.24	Vente bourse St-Maurice (via la caisse)		93,00	75 078,65
04.11.24	Soutien Commune Sembrancher		1 000,00	76 078,65
23.12.24	Soutien Eugster Stiftung		12 500,00	88 578,65
	<b>V/R Bénéfice</b>	<b>88 578,65</b>		
	Totaux	88 579,95	88 579,95	

Date	Libellé	Débit	Crédit	Solde
04.03.24	Extrait casier judiciaire et registres poursuites A Progin	35,20		(35,20)
11.03.24	Inscription au registre du commerce	554,70		(589,90)
02.04.24	Extrait casier judiciaire et registres poursuites T Ruchti	35,20		(625,10)
17.04.24	Location compresseur	199,00		(824,10)
28.05.24	Sillons transfert Kallnach - Lyss	2 365,00		(3 189,10)
04.06.24	Sacs MO 5	180,53		(3 369,63)
04.06.24	Sous-verres et tasses	403,00		(3 772,63)
15.11.24	Taxe carte	50,00		(3 822,63)
30.12.24	Taxe tenue des comptes	60,00		(3 882,63)
31.12.24	Taxe versement en espèces	2,35		(3 884,98)
	<b>V/R Perte</b>		<b>3 884,98</b>	
	Totaux	3 884,98	3 884,98	

Date	Libellé	Charges	Produits	Solde
11.03.24	HECH Assurance	452,70		(452,70)
18.06.24	HECH Cotisation 2024	250,00		(702,70)
	<b>V/R Perte</b>		<b>702,70</b>	
	Totaux	702,70	702,70	

<b>Date</b>	<b>Libellé</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Solde</b>
25.10.24	Fond de caisse bourse St-Maurice		450,00	450,00
27-28.10.24	Vente bourse St-Maurice (Soutiens)		93,00	543,00
28.10.24	Versement caisse bourse St-Maurice	413,00		130,00
28.10.24	Versement billets bourse St-Maurice	130,00		-
				-
	<b>SPB Bénéfice</b>		-	
	Totaux	543,00	543,00	



**Rapport du vérificateur  
des comptes de l'Association  
au 31 décembre 2024**

En ma qualité de vérificateur, j'ai contrôlé les comptes annuels (bilan et comptes d'exploitation) de l'ATHC pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 décembre 2024.

La responsabilité de la tenue et de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'ATHC, alors que ma mission se limite à contrôler de manière indépendante leur bonne tenue.

J'ai contrôlé toutes les pièces comptables et n'ai constaté aucune irrégularité. Je n'ai par ailleurs pas rencontré d'élément permettant de conclure à une non-conformité avec les statuts.

Saint-Maurice, le 12 janvier 2025

**Le vérificateur**

Thomas Progin